



Direction Départementale des Territoires de l'Orne

Alençon le 5 janvier 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suspension temporaire de la chasse sur certaines espèces d'oiseaux Du 6 au 10 janvier 2010 inclus

Les fortes gelées matinales et la faiblesse du dégel en journée de ce début janvier rendent difficile la recherche de nourriture pour les oiseaux, et entraînent des regroupements en concentrations importantes sur lesquelles peuvent s'exercer des prélèvements excessifs.

De ce fait, le Préfet de l'Orne a décidé de suspendre la chasse des familles d'espèces limicoles (dont la barge rousse, le bécasseau maubèche, la bécassine des marais, la bécassine sourde, le chevalier aboyeur, le chevalier arlequin, le chevalier combattant, le chevalier gambette, le courlis corlieu, l'huîtrier pie, le pluvier doré, le pluvier argenté, le vanneau huppé et la bécasse des bois.) et des turdidés (merles, grives....) du 6 janvier 2010 au 10 janvier 2010 inclus sur l'ensemble du département de l'Orne.

Cette mesure sera éventuellement renouvelable selon l'évolution des conditions météorologiques la semaine prochaine.

DDT DE L'ORNE
Cité Administrative
Place Bonet
61 013 ALENCON Cedex
Tèl : 02 33 32 50 49

Contact presse :

Christine Cœur, Chargée de communication Tél 02 33 32 50 58
Isabelle Deborde, responsable du bureau « Développement rural » Tél 02 33 32 50 49
(Site internet : <http://ddaf61.agriculture.gouv.fr>)